



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

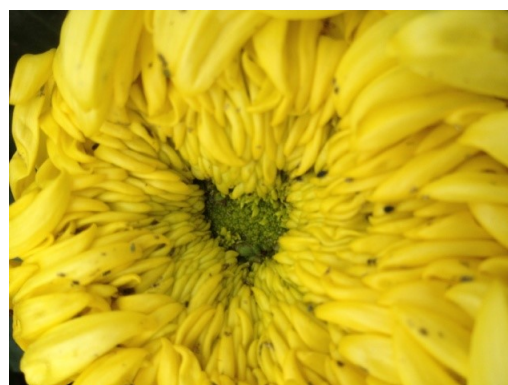


FLORICULTURE - PEPINIERE n° 16 du 19 octobre 2017



CHRYSANTHEMES

Les pucerons : ils sont toujours présents, maintenant dans les fleurs, il sera difficile de les éliminer.



Pucerons noirs au cœur des chrysanthèmes (photos EH Bourgogne)

CHRYSANTHEMES et rouille blanche : quelques cas très rares sont signalés sous serre.

CYCLAMENS :

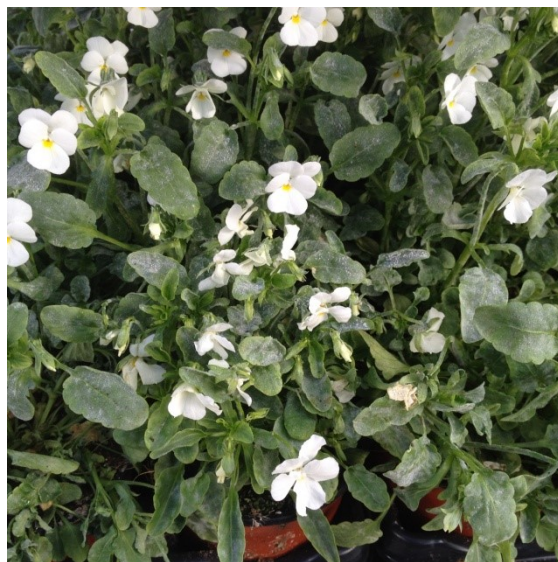
Localement toujours des dégâts de chenilles et de thrips.



Dégâts de chenilles sur feuilles de cyclamen (photos EH FC)

PENSEES

Comme l'année dernière, à la même période, les premières attaques d'oïdium et de cercosporiose sur viola ont été observées.



Oïdium (photo EH Bourgogne)



Anthraxnose et cercosporiose sur pensées (photo EH Bourgogne)



Point sur la production en pépinière : la saison avance, les feuilles tombent : RAS

BILAN Horti – Pépi – Légumes : niveau de risque

- 1- Cultures florales : sur chrysanthèmes, il y a des foyers de pucerons sur les grosses fleurs.
- 2- Pour les cyclamens, il faut de plus en plus faire attention du fait que les plantes prennent du volume et sont moins aérées, le risque botrytis va s'intensifier. Il faut chauffer et ventiler les serres.
- 3- Les pensées arrivent à des stades sensibles à la cercosporiose, anthracnose, mildiou ou oïdium.
- 4- En pépinière RAS.

risque : 1 à 5				
Couple plante/ravageur		Niveau de risque		
Ravageur	plante			
Acariens	chrysanthèmes			
Puceron	chrysanthèmes	2		
Thrips	chrysanthèmes			
chenilles	chrysanthèmes			
botrytis	cyclamens	1		
pucerons	cyclamens	à surveiller		
thrips	cyclamens	à surveiller		
fusariose	cyclamens	1		
oidium	pensées	1		
taches foliaires	pensées	4		
Pucerons	Pépinière			
Pyrale buis	Pépinière			

Légende	
Aucun risque	
Risque moyen à surveiller	
Risque important	



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par Christian DANTIN - EST HORTICOLE Bourgogne, avec la collaboration d'EST HORTICOLE Franche-Comté et la FREDON Bourgogne, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement